



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

### Septembre 2016 : le taux de chômage diminue à 4.6%

**Alors que le taux de chômage est resté stable au niveau national, celui du canton de Vaud a reculé de 0.1 point pour se fixer à 4.6% à la fin du mois de septembre 2016. Depuis le début de cette année, les chômeurs inscrits dans le canton de Vaud ont diminué de 2'204, soit une baisse relative de 10.8% en 8 mois.**

Le nombre de chômeurs inscrits<sup>(1)</sup> dans le canton de Vaud s'établit à 18'236, soit 311 personnes de moins qu'à la fin du mois d'août 2016 (-1.7%). L'effectif des demandeurs d'emploi<sup>(2)</sup> diminue quant à lui de 102 personnes (-0.4%) et se fixe à 25'760. Il y a un an au mois de septembre 2015, le taux de chômage se situait également à 4.6%.

Au cours du mois de septembre 2016, les ORP vaudois ont inscrit 3'331 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3'416 dossiers. Le nombre de places vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 1'878, en hausse de 10.3% par rapport au mois de septembre 2015.

La diminution du chômage constatée à la fin du mois de septembre profite principalement aux personnes inscrites depuis moins de douze mois (-259 chômeurs), aux personnes de nationalité suisse (-236), aux jeunes de moins de 20 ans (-190) ainsi qu'aux détenteurs d'un « CFC ou maturité fédérale » (-156).

Sur le plan régional, à l'exception du district de Nyon (3.9%) qui enregistre ce mois une légère hausse de son taux de chômage (+0.1 point), tous les autres districts voient leur taux rester stable ou reculer. Avec 0.2 point de moins, le district de Morges (3.5%) affiche le plus fort repli. En termes d'effectifs, le district de Lausanne comptabilise la plus nette diminution (-109 chômeurs) et un taux de 6.1% (-0.1 point).

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élève à 2'380, en baisse de 111 personnes sur un mois (-4.5%) et en hausse de 13 sur un an (+0.5%).

**Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.6 point et atteindrait 4.0%. En effet, le canton de Vaud est le seul à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble à lui seul 80% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.**

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 octobre 2016

Renseignements: DECS, François Vodoz, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01-[francois.vodoz@vd.ch](mailto:francois.vodoz@vd.ch)

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur [www.vd.ch/statistiques-chomage](http://www.vd.ch/statistiques-chomage)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).